

Collonge-Bellerive, le 7 mai 2010 /mm

Les membres du Conseil municipal sont invités à se réunir en séance ordinaire le

**lundi 17 mai 2010 à 20h00**

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2010**
2. **Communications du bureau du Conseil municipal**
3. **Election du Bureau du Conseil municipal pour la période 2010-2011**
4. **Approbation des comptes 2009**
  - a. Remarques sur les comptes 2009
  - b. Présentation du rapport administratif 2009
  - c. Délibérations :
    - 10-06 Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2009 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie ;
    - 10-07 Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2009 du groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie ;
    - 10-08 Vote des crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2009, pour un montant total de 336'390.63 F ;
    - 10-09 Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation du compte-rendu financier de l'exercice 2009, du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan.
5. **Rapports de commissions**
  - Conjointe Finances et Bâtiments et logement du 4 mai 2010 ;
  - Finances du 17 mai 2010 (rapport oral).
6. **Projets de délibération**
  - 10-10 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de 1'750'000 F destiné à l'extension du restaurant scolaire de l'établissement scolaire de Collonge-Bellerive, sis au 110 route d'Hermance, sur la parcelle N°8122, plan N°62 de la Commune de Collonge-Bellerive, propriété de la Commune de Collonge-Bellerive ;



- 10-11 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de 200'000 F destiné à réaliser la mise en passe des bâtiments communaux à sécurité sensible, à savoir : l'établissement scolaire de la Californie, le Jardin d'enfants « Les Boucaniers », la Mairie, les bâtiments de l'épicentre (centre culturel et locaux des associations) et les locaux de l'état-civil ;
- 10-12 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 100'000 F destiné à étudier la faisabilité d'un réseau de chauffage à distance des bâtiments communaux du village de Collonge, ainsi que d'établir leurs bilans énergétiques respectifs, à savoir : la Mairie de Collonge-Bellerive ; l'ensemble d'habitations collectives, sis à la route d'Hermance 95-97-99-105 et au chemin du Grand-Clos 3 ; l'ensemble d'habitations collectives, sis au chemin du Grand-Clos 6-8-10 ; l'école de Collonge, division moyenne; le bâtiment de la Cure de Collonge ; l'ensemble d'habitations collectives, sis à la route d'Hermance 150 et le chemin du Pré-d'Orsat N° 4 ; le futur ensemble d'habitations collectives "le Quadrilatère", sis au chemin du Pré-d'Orsat N°8 ;
- 10-13 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 300'000 F destiné à la rénovation et à la transformation de l'auberge communale "Le Saladier", propriété de la commune de Collonge-Bellerive, sise au Chemin du Château-de-Bellerive 3, sur la parcelle N°8117, plan N°61 de Collonge-Bellerive.

**7. Questions au Conseil administratif**

**8. Propositions individuelles**

**9. Communications du Conseil administratif**

**Brigitte Margelisch**  
Présidente du Conseil municipal